

VILLERDIS E. LECLERC rappelle Paris Brest x2



- Noms des modèles ou références concernés : **Paris Brest x2 individuels**
- Marque : **Sans marque**
- GTIN **0202079000000** Lot Conditionnés par 2 Date limite de consommation entre le **09/05/2023** et le **18/05/2023**
- Conditionnements : **x2**
- Date début/fin de commercialisation : **du 09/05/2023 au 14/05/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Produits reconditionnés par le magasin et vendus entre le 9 mai et le 14 mai 2023**
- Zone géographique de vente : **Départements : AISNE (02)**
- Distributeurs : **Centre E. Leclerc de Villers-Cotterêts (Hypermarché)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 19 juin 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0323961087**
- Informations complémentaires publiques : **Produit décongelé, ne pas recongeler.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre